



Federal Court of Appeal

« Marc Noël » j.c.a.

Date	:	201	130	0822
-------------	---	-----	-----	------

Dossier: A-235-13

Ottawa (Ontario), le 22 août 2013
CORAM : LE JUGE NOËL LE JUGE MAINVILLE LE JUGE NEAR
ENTRE:
WEI ZHOU
appelan
et
LE MINISTRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION intimé
ORDONNANCE
VU la requête de l'intimé, pour les motifs exposés concurremment au présent jugement,
LA COUR ORDONNE la radiation de l'avis d'appel. L'intimé a droit aux dépens de la
requête.

Traduction certifiée conforme Ghislaine Poitras, LL.L., Trad. a.